



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Est par la présente donnée par la soussignée, Nadia Roy directrice générale et greffière-trésorière **QUE** :

CONFORMÉMENT à l'article 956 du Code Municipal, un avis public est donné pour informer de l'adoption du budget de l'exercice financier 2023 et du plan triennal d'immobilisation. Le budget sera déposé le **MARDI 13 décembre 2022** à 18h45 lors de la séance extraordinaire du conseil municipal. Lors de cette séance, les délibérations et les questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

DONNÉ à Sainte-Sophie-d'Halifax, ce 23^{iem} jour de novembre, deux milles vingt-deux.



Nadia Roy
Directrice générale et greffière-trésorière